



# LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

N°26 : AVRIL 2017

LA GAZETTE ou le KANNADIG fête le mois d'avril avec de nombreuses festivités !

Quelques informations à ne pas oublier :

❖ **Du Vendredi 28 au dimanche 30 avril :**

Ce sont les 3 jours de festivités des fêtes patronales : les ingrédients du Pardon seront présents à la grande joie des petits et grands, vous pourrez retrouver la course cycliste, les manèges, le concours de belote, le tournoi de foot, et le Mot du maire ... Dans quelques jours, vous retrouverez le programme dans votre boîte aux lettres.

❖ **L'opération du nettoyage du Bourg a été organisée le 18 mars à l'initiative de la Commission Environnement du Conseil Municipal des Jeunes.**

La participation a été bonne : enfants, jeunes et parents ont bien œuvré main dans la main. Beaucoup de déchets ont été ramassés sur les principaux sites du bourg (plateau de la salle de sports, Alentours du stade, quartiers des écoles, vers la maison des Associations, le quartier de Park An Traon, du Lavoir, le Parc Louis Huitric, Ménez Tropic, Quartiers Nord du Bourg et de l'église,...) : environ 1500 litres soit 1.5 m3 de déchets en tout genre (canettes de bière, papiers, dossiers de chaise, pièces de voiture, ...). Le constat est bien décevant et les usagers doivent prendre conscience que les gestes indécents sont préjudiciables à notre environnement, à la propreté de la commune et donc à notre qualité de vie, que le CMJ contribue à améliorer. Bravo et merci au CMJ !

❖ Les jours de collecte de vos poubelles changent :

- **Les ordures ménagères sont désormais collectées les jeudis,**
- **Les emballages recyclables sont désormais collectés les lundis** (suivant votre lieu de résidence le passage se fera **les semaines paires ou impaires, pour toute recherche rendez-vous sur [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) dans la rubrique « Déchets » ou par téléphone au 02.98.50.50.17.**)

Les collectes se font de 5h30 à 20h30 suivant votre localisation dans la commune et **CCA vous recommande de sortir vos sacs poubelles la veille après 20h.**

**Une permanence du service info déchets de la CCA se tiendra à la Mairie de 09h à 12h, le vendredi 07 avril 2017.**

Les animations du mois

Mois d'avril

Exposition des œuvres des résidents de la MAPHA  
Bibliothèque

Mardi 4 avril à 18h30

Apero e brezhoneg  
Maison des Associations

Samedi 15 avril

AG DUCBP  
Maison des Associations

Lundi 17 avril

Départ des 24h de Pleuven  
Garage Morell  
Bot Pin

Samedi 22 avril

Chasse à l'œuf  
Bois de Pleuven  
Ass.ARBP  
(Accès aux résidents uniquement)

Du 28 au 30 avril

Les fêtes patronales  
Divers sites du bourg

❖ Campagne de piégeage des frelons asiatiques :

Il est remarqué, que la présence des nids se trouve principalement en milieu urbain et périurbain, et que le Finistère a subi la plus forte progression du frelon asiatique. Pour faire face à cette progression, il est fortement recommandé d'organiser une campagne massive de piégeage des fondatrices au printemps.

Pour commencer, voici deux vidéos que vous pourrez visionner pour fabriquer facilement des pièges :

Le plus simple : <https://youtu.be/g3NdVDwOqR0>

Plus complexe mais certainement plus sélectif : <https://youtu.be/KEREHw283g0>

Alors à vos bouteilles ...

Vous souhaitez  
nous joindre ...

Klask viou en neiziou warlene.

Les heures d'ouverture au public

Où sommes-nous ?

Mairie : 02 98 94 72 11

Astreinte réseau eau : 06 07 35 26 64

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

2, Place de la Mairie  
29140 Saint-Yvi

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mercredi :** 8h30 à 12h00

**Samedi matin :** 9h00 à 11h30

## Le saviez-vous ?

### Vous avez dit Service Civique ?

Le **Service Civique** s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 € par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois **en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**. **Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.**

Si vous voulez en savoir plus sur l'engagement en Service Civique, consulter le site <http://www.service-civique.gouv.fr>

Pendant les vacances de Pâques du , du 10 au 21 avril, l'**Espace Jeunes** et l'ALSH seront ouverts du lundi au vendredi. Le programme est disponible sur le site [www.saint-yvi.bzh](http://www.saint-yvi.bzh) et en Mairie. De nombreuses sorties et activités sont prévues.

**En avril l'E-bus** ne s'arrêtera pas à Saint-Yvi.

Si vous souhaitez profiter des arrêts de l'E-bus dans les communes voisines, n'hésitez pas à visiter le facebook de l'e-bus : #ebuscca ou contacter l'équipe de l'E-bus par email : [ebus@cca.bzh](mailto:ebus@cca.bzh) . Le programme complet est en ligne sur le site internet de CCA [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) (rubrique E-Bus).

## Naissances

**Candice SEITÉ** née le 1<sup>er</sup> mars,

**Léon MÉNARD** né le 5 mars

**Lylou HEBERT** née le 8 mars,

**Lucas LE COZE** né le 23 mars

## Horaires de la bibliothèque

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	16H30 – 18H30
<b>Mercredi</b>	10H30 – 12H00 16H30 – 18H30
<b>Judi</b>	16H30 – 18H30
<b>Vendredi</b>	16H30 – 18H30
<b>Samedi</b>	10H30 – 12H00 14H00 – 16H00
<b>Dimanche</b>	Fermé

Les bureaux de vote modifient leurs horaires d'ouverture : désormais, les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00.

Attention, votre pièce d'identité et votre pièce d'identité vous seront demandées.

Si vous êtes intéressés pour devenir assesseurs durant les prochaines élections, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie (contact : Nathalie Saulnier)

**Votre coiffeuse à domicile, Marie-France, prend ses congés du 11 au 22 avril.**

### Attention modifications des horaires

Horaires d'ouverture de votre POSTE (*Heure limite dépôt de courrier dans la semaine 15h30, le samedi 12h00*) :

*Lundis, mardi, jeudi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,*

*Mercredi : de 9h30 à 12h00,*

*Vendredi : de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00*

Du lundi 10 avril au samedi 22 avril, la bibliothèque n'ouvrira que le mercredi et le samedi de 10h30 à 12h00.

\*\* Traduction du dicton breton du mois

« Chercher des œufs dans les nids de l'an passé. » ou « Faire une chose quand l'heure est passée »

## Pharmacies de garde

Du 1 <sup>er</sup> au 7 avril	: Pharmacie de l'Aven - 33 rue Nationale, 29140 ROSPORDEN - 02 98 59 20 48
Du 8 au 14 avril	: Pharmacie Henrio - 12 rue Nationale, 29380 BANNALEC - 02 98 39 80 33
Du 15 au 21 avril	: Pharmacie Célin - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 57
Du 22 au 28 avril	: Pharmacie Grélier - 4 rue de la Gare, 29380 BANNALEC - 02 98 39 80 36
Du 29 avril au 5 mai	: Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16
Du 6 au 12 mai	: Pharmacie Torion Jean-Noël - Place de la Mairie 29140 Saint-Yvi - 02 98 94 73 05

## Les numéros de téléphone à connaître ...

- Appel d'urgence européen unique : 112
- Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88.
- Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29
- Gendarmerie et Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti poison : 02 99 59 22 22
- Médecins :
- . SOVER Gabriel (\*)  
29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.70.94 / 07.85.87.80.67
- . HAMON Pascale – 8 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.77.87

- Pharmacie :  
TORION Jean-Noël – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05
- Cabinet d'infirmières :  
. BOUTAIN Chloé - 38 Jolbec - 06.60.11.66.85  
. PELETER Catherine - 38 Jolbec - 06.87.49.56.93  
. CARFANTAN Hélène - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile –  
MOURRA Marie-Christine – 29 avenue Jean Jaurès –  
02.98.94.75.58
- Masseurs – Kinésithérapeutes :  
. SCAVENNEC Thierry – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69  
. BECAM David (osthéo) – COZIC TITOUR Emmanuelle –  
ROUGERON Patrick - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48

(\*) **Le Docteur Pipos n'exerce plus dans le cabinet médical de Saint-Yvi, les horaires de consultation du Docteur Sover sont modifiés :**

Le Docteur SOVER reçoit

Les Lundis et les jeudis de 9h à 13h en consultations libres

Les mardis de 13h à 18h, les Mercredis de 9h à 12h et les Vendredis de 9h à 13h sur rendez-vous